

# Les bases de la comptabilité publique

## Les grandes règles de la comptabilité publique

La séparation de l'ordonnateur et du comptable public

Le rôle de l'ordonnateur

Les contrôles du comptable public et sa responsabilité

Le service facturier

La régie d'avances et de recettes

La gestion de fait

## Les règles de comptabilités générales dans le secteur public

L'application du plan comptable général au secteur public

La nomenclature comptable

Les principes comptables d'ordres patrimoniaux

Les Etats comptables et financiers

## L'exécution des dépenses

L'engagement comptable : la réservation des crédits

L'engagement juridique : la consommation des crédits

Le service fait : étape comptable

Le dossier de liquidation et le mandatement

Les contrôles avant paiement

## L'exécution des recettes

La constatation des droits

La liquidation des recettes

Le titre de recettes

Le recouvrement par le comptable



DURÉE : 1 JOUR

### PARIS

- 28/05  27/08  
 10/06  01/10  
 09/07  09/12

### LYON

- 06/05  14/10

### POINTE-À-PITRE

- 28/04  17/06  
 20/05

### ST DENIS DE LA RÉUNION

- 28/04  17/06  
 21/05

## OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les règles de la comptabilité publique
- Savoir gérer les recettes et dépenses

## FORMATEURS

**Sébastien DUVAL**, Directeur Général des Services d'une ville

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Lieu précisé lors de la convocation (15 jours avant la date du stage)
- Horaires 9H30 - 17H

Tél : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr

Les Formations d'Experts

Territorial - Espace Cuvé

58 cours Becquart Castelbon

CS 40215 - 38516 VOIRON CEDEX



Vous êtes intéressé par cette formation en intra ? Contactez votre conseiller intra : 04 76 65 99 43 / intra@territorial.fr

## Fiche d'inscription\*

À RETOURNER PAR FAX AU 04 76 65 79 98

MADAME  MONSIEUR

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : ..... TÉL. : .....

E-MAIL (OBLIGATOIRE) : .....

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE RATTACHEMENT :

NOM DE LA COLLECTIVITÉ : .....

NOMBRE D'HABITANTS : .....

E-MAIL RESPONSABLE (OBLIGATOIRE) : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] VILLE : .....

TERRITORIAL S.A.S - Capital 1.259.907 € - Siret 404 926 958 00020 (R.C.S Paris) - Code APE 5813Z -

N° TVA Intracommunautaire : FR 28 404 926 958 - 58 cours Becquart Castelbon - CS 40215 - 38516 Voiron Cedex - Téléphone : 04.76.65.71.36 - Fax : 04.76.05.01.63 - Internet : http://www.territorial.fr

\* Vaut convention de formation simplifiée

Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entrainera le règlement de 100 % du prix de la prestation.

## ■ RÉF. PG1527

	Lieu de la formation	
	PARIS / LYON	DOM-TOM
Associations, communes et EPCI < 10 000 hab.	<input type="checkbox"/> 390 € HT	<input type="checkbox"/> 490 € HT
Communes et EPCI < ou = 40 000 hab. + Etat	<input type="checkbox"/> 590 € HT	<input type="checkbox"/> 690 € HT
Communes et EPCI < ou = 150 000 hab.	<input type="checkbox"/> 790 € HT	<input type="checkbox"/> 890 € HT
Communes et EPCI < ou = 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux + entreprises privées et publiques	<input type="checkbox"/> 890 € HT	<input type="checkbox"/> 990 € HT

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve.

DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ